

## Fiche de lecture

### « Les Etats-Unis d'Europe »

Guy Verofstadt (Editions Luc Pire, Bruxelles, 2006)

22 mars 2006

Dans le débat ouvert par les référendums français et néerlandais, Guy Verhofstadt, Premier Ministre belge, apporte une contribution concise et efficace sur l'avenir de l'UE. Et c'est pour une relance politique, tournée vers la perspective fédéraliste, qu'il s'engage et propose d'engager l'Europe. Choisir cet objectif suggérerait trois réformes majeures : l'attribution de nouvelles compétences, la révision du mode de financement de l'UE et la création de nouvelles institutions. Y parvenir impliquerait d'accepter la création d'un groupe pionnier, noyau dur politique incluant les membres de l'Eurogroupe, **les « Etats-Unis d'Europe »** et, autour, d'un deuxième cercle organisé selon un mode confédéral, composé des États ne souhaitant pas aller plus loin, l'**« Organisation des États européens »**.

**Après avoir diagnostiqué la gravité de la double crise –crise de confiance de l'opinion publique et crise institutionnelle– Guy Verhofstadt présente les scénarios de sortie envisageables avant d'exposer son projet.**

Mondialisation, décomposition sociale, perte d'identité, le caractère anxiogène de ces phénomènes nouveaux et partout prégnants nourrit le sentiment de peur qui se traduit politiquement par le rejet des citoyens. Ce ne sont pas l'Europe ou un soi-disant « trop d'Europe » qui posent problème mais bien l'insuffisance d'une Europe qui ne répond pas à leurs attentes ; les Eurobaromètres tendraient à le prouver.

Pour Guy Verhofstadt, la gravité de la crise est due à la défiance des citoyens, elle a aussi partie liée avec les institutions. En effet, « *Alors que l'unification de l'Europe fut naguère un projet prometteur entre tous, l'UE est aujourd'hui divisée politiquement et affaiblie économiquement* ». Les régimes d'exception tolérés depuis 1984 et plus encore depuis 1992 sont une simple négation de l'idée de coopération européenne. Autre symptôme patent de cette crise institutionnelle : le désaveu de la Convention qui a vu son audace (introduction de la notion de traité constitutionnel, création de la fonction de ministre européen des affaires étrangères et extension du champ de la majorité qualifiée) largement ternie par les « corrections » apportées par la Conférence intergouvernementale.

Face à cette crise, le premier ministre belge prend le lecteur à partie : « *Allons-nous laisser l'Europe se détricoter ou allons-nous reprendre le fil en créant une véritable Europe politique ?* ». Car c'est une véritable déconstruction qui est à l'œuvre comme on a pu le constater avec les attaques emblématiques contre l'euro au printemps 2005. La faute revient, sans nul doute, au désaccord de fond jamais tranché entre fédéralistes et inter-gouvernementalistes. Durant un temps cette indécision s'était avérée commode ; elle gangrène l'Europe aujourd'hui : au fil des ans et des élargissements, les inter-gouvernementalistes ont gagné du terrain et l'absence de compromis favorise des paralysies chroniques, sur lesquelles fleurit le discrédit des institutions communautaires. Pour Guy Verhofstadt il faut maintenant choisir si l'on veut éviter une dilution mortelle dans une zone de libre-échange.

Outre les crises et les tendances à la déconstruction, il relève l'urgence à contrer les projets alternatifs et prévient du « *danger que certains Etats membres considèrent l'aventure comme terminée et forment un « directoire » comme l'a proposé Nicolas Sarkozy* ». En comparant la situation actuelle à celle des Etats-Unis avant 1787, il justifie la nécessité d'une avant-garde. En effet, les Etats-Unis ont pu sortir de leur crise institutionnelle en prévoyant l'entrée en vigueur de leur constitution dès la ratification par seulement 9 Etats sur 13.

**Pour Guy Verhofstadt, le projet doit répondre aux attentes des Européens et notamment des jeunes. Son projet s'articule en trois volets :**

Il envisage d'abord « 5 missions pour l'Europe » :

- Le gouvernement socio-économique : orienté par une stratégie de convergence inspirée du modèle suivi pour l'Union monétaire, il définirait de larges « bandes » (minima et maxima économiques et sociaux). Ce gouvernement socio-économique s'appuierait aussi sur une réforme des systèmes fiscaux, qui permettrait d'en finir avec la concurrence fiscale en passant d'une fiscalité directe à une fiscalité indirecte.
- La mobilisation technologique : il s'agirait d'augmenter les budgets de R & D jusqu'à ce que « *ce poste devienne le plus important dans le budget européen derrière les dépenses agricoles* ».
- L'espace européen de justice et de sécurité : celui-ci inclurait une politique commune de l'immigration et la mise en place d'un service européen, en s'appuyant sur une coordination des services nationaux.
- La politique étrangère européenne : celle-ci serait renforcée par la nomination d'un ministre européen des affaires étrangères, la création d'un service diplomatique commun et une politique de développement commune dotée de 0,7% du PIB de l'UE.
- Une véritable armée européenne.

Il suggère ensuite la révision des modalités de financement du budget européen en recourant à des ressources propres, basées sur des taxes sur la consommation et l'environnement.

Quant à la clarification et à la simplification des fonctions et dénominations, elle permettrait selon le premier ministre, de retrouver une légitimité auprès des citoyens européens. Il propose ainsi de « *renoncer à l'Eurospeak* », en nommant un Président de l'Europe (au lieu de parler de Président permanent du Conseil), un vrai gouvernement (la Commission) et un pouvoir législatif composé de deux chambres (le Parlement européen qui représente les peuples et le Conseil qui représente les Etats). Il appelle aussi à solliciter à nouveau le principe de subsidiarité (en excluant définitivement certains domaines, tels que le sport, la culture, les services publics...).

Enfin, sa dernière proposition, mais non des moindres, concerne la mise en place d'un groupe pionnier, homogène, à partir de la zone Euro. Il justifie ce choix arguant de la clarté des critères d'adhésion et du déséquilibre actuel entre la rigidité des contraintes monétaires et l'absence d'une véritable coordination économique préjudiciable à ses membres. Enfin, faudrait-il selon lui organiser un référendum le même jour dans toute l'Europe.

Guy Verhofstadt prend position et apporte une contribution encourageante dans une période où les portes de sorties s'avèrent languissantes. Mais au final, cet ouvrage plus qu'il ne renouvelle le débat, synthétise salutairement des réflexions jusque là éparses. On pense en particulier à sa proposition d'une « avant-garde » déjà formulée par Joschka Fischer en 2000, au renforcement du pilier économique cher à Jacques Delors, et aux options fédéralistes évoquées par Giuliano Amato et Mario Soares.

Remarquons néanmoins la proposition intéressante d'une méthode de convergence socio-économique, sorte de Serpent économique, reposant sur la définition de « bandes » destinées à encadrer les économies des pays membres (niveau de protection sociale, flexibilité du marché du travail, pression fiscale sur les entreprises, etc.). Cette méthode permettrait aussi de renouveler le débat sur l'acquis social européen, son adaptation et l'évolution du modèle social européen avec l'entrée des nouveaux Etats membres.

Il subsiste quelque flou sur plusieurs points clés : la R&D, la politique étrangère ou encore les ressources propres de l'UE. Sur ce point Guy Verhofstadt semble continuer à raisonner en termes de contributions nettes nationales. De même, les modalités de validation démocratique sont peu explicites. On se demande par exemple si les populations des Etats membres de « l'Organisation des Etats européens » seraient consultées ou non.

Un dernier point mériterait éclaircissement : la notion même d'« Etats-Unis d'Europe ». Guy Verhofstadt revendique une filiation avec Victor Hugo (Congrès de la paix de 1849), Winston Churchill (Discours de Zurich de 1946) et Jean Monnet, qu'il cite en exergue de son ouvrage. Néanmoins, le concept a souvent été utilisé avec des intentions variées, au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, et pas toujours fédéralistes.

Cet ouvrage sera-t-il utilisé comme du bois neuf pour aviver le débat ouvert depuis les référendums français et néerlandais ? A défaut, décidera-t-il l'Allemagne à s'engager dans la voie d'une coopération économique renforcée qu'elle a toujours refusée ? Les prochains mois nous le diront. Quoi qu'il en soit, espérons qu'il suscitera l'émulation auprès d'autres responsables et représentants politiques nationaux à s'engager dans le débat et à faire des propositions pour l'Europe.